

Nº d'épreuve FPM	380
Moto-Club	Moto-club Suzerain
Nº d'affiliation-	0885
Data -	05 Mai 2019
11-11-	Les Huaudières
Organisateur techniqu	Dimitri Bouchet
	dimitri.bouchet72@gmail.com
Tilifehene	06-08-14-82-48

# MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

### **REGLEMENT PARTICULIER 2019**

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

#### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

#### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Lardeux Pascal	Licence : <b>014489</b>
Président du Jury ou Arbitre*	Guillotin Jean-Pierre	Licence : 012450
Membre du Jury	D' 10/1 ()	Licence : 019410
Membre du Jury	Duval Daniel	Licence : <b>039297</b>
Commissaire technique responsable	Legris Franck	Licence : 179400
Responsable du chronométrage		Licence : <b>026205</b>

<sup>\*</sup> Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

#### Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
TGO Side-car	15 ans	Pilotes	450cc et +	35€ M. Marchand
	14 ans	Passagers		
Ligue Open	13 ans		125cc à 450 cc	32€ engage-sport
Ligue Espoir 85cc	9 ans	16 ans	85cc/150cc 4T	23€ engage sport

	Engagement :
Site Internet Engage sport	
Contact	
Téléphone	E-mail

Chronométrage:			
ocation de transpondeur : 🗖 oui 🗖 non			
arif: <b>8€</b>			
aution :			



#### MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

#### Article 4 Con

#### Contrôles Administratifs et Techniques

#### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON □ OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

#### Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

#### Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

#### Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical Docteur Marlin Diane	
Nombre de secouristes 14	Nombre d'ambulance(s)2
Hôpital le plus proche Le Mans	Temps de trajet (en min) 20 min

#### Article 7 Le site de pratique

#### Accès:

Nom du site ...... Circuit Jacky Saudubray

Adresse ...... Les Huaudières

Capacité Moto:

Pendant les essais : 54

En manche: 45.

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : 36

En manche: 30.

Caractéristiques :



- <u>Rappel</u>: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation. celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

#### Visa du Moto-Club



#### Visa de la Ligue



#### Visa de la FFM

Date: 25/02/2019
Numéro: 19/0176





Nº d'épreuve FPM	380
Moto-Club	Moto-club Suzerain
N° d'addition	0885
Date	05 Mai 2019
Lieu	Les Huaudières
Organisatour technique -	Dimitri Bouchet
_	dimitri.bouchet72@gmail.com
Tüliphone	06-08-14-82-48

## ANNEXE Liste des officiels

## **REGLEMENT PARTICULIER 2019**

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course Adjoint	Brielles Guy	005183
Délégué de Ligue Open	Guillotin Jean-Pierre	012450
Délégué adjoint de Ligue Open	Duval Daniel	039297
Délégué de Ligue Espoir 85cc	Morin Jean-François	046535
Délégué de Ligue Side-car	Guédon Marc	029982
Secrétaire du Jury	Baussan Alain	352587



Nº d'épreuve FPM	380
Moto-Gub	Moto-club Suzerain
Nº d'affiliation-	0885
Date	05 Mai 2019
Lieu	Les Huaudières
Organisatour technique -	Dimitri Bouchet
Feel	dimitri.bouchet72@gmail.com
Täichene	06-08-14-82-48

## **HORAIRES PREVISIONNELS\***

\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date ----- 5 Mai 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	8h30	Contrôles administratifs	Toutes catégories	1h30
7h00	8h30	Contrôles techniques	Toutes catégories	1h30
8h30	8h50	Essais Libres + Chronos	Ligue Espoir 85 cc	5min + 15min
8h55	9h15	Essais Libres + Chronos	Ligue Open groupe 1	5min + 15min
9h20	9h40	Essais Libres + Chronos	Ligue Open groupe 2	5min + 15min
9h45	10h00	Essais Libres	TGO Side-car	15 min
		Entracte		30 min
10h30	10h50	Manche I	Ligue Espoir 85 cc	15 min + 1T
11h00	11h15	Essais Qualificatifs	TGO Side-car	15 min
11h20	11h45	Manche I	Ligue Open	20 min + 1T
		Repas		
13h30	13h45	Manche I	Consolante Open	12 min + 1T
13h55	14h15	Manche 2	Ligue Espoir 85 cc	15min + 1T
14h25	14h50	Manche I	TGO Side-car	15 min + 2T
		Entracte		25 min
15h15	15h30	Manche 2	Consolante Open	12 min + 1T
15h40	16h05	Manche 2	Ligue Open	20 min + 1T
16h15	16h40	Manche 2	TGO Side-car	15 min + 2T
		Entracte		20 min
17h00	17h20	Manche 3	Ligue Espoir 85 cc	15 min + 1T
17h30	17h55	Manche 3	Ligue Open	20 min + 1T
18h05	18h30	Manche 3	TGO Side-car	15 min + 2T
18h50		Remise des Prix		

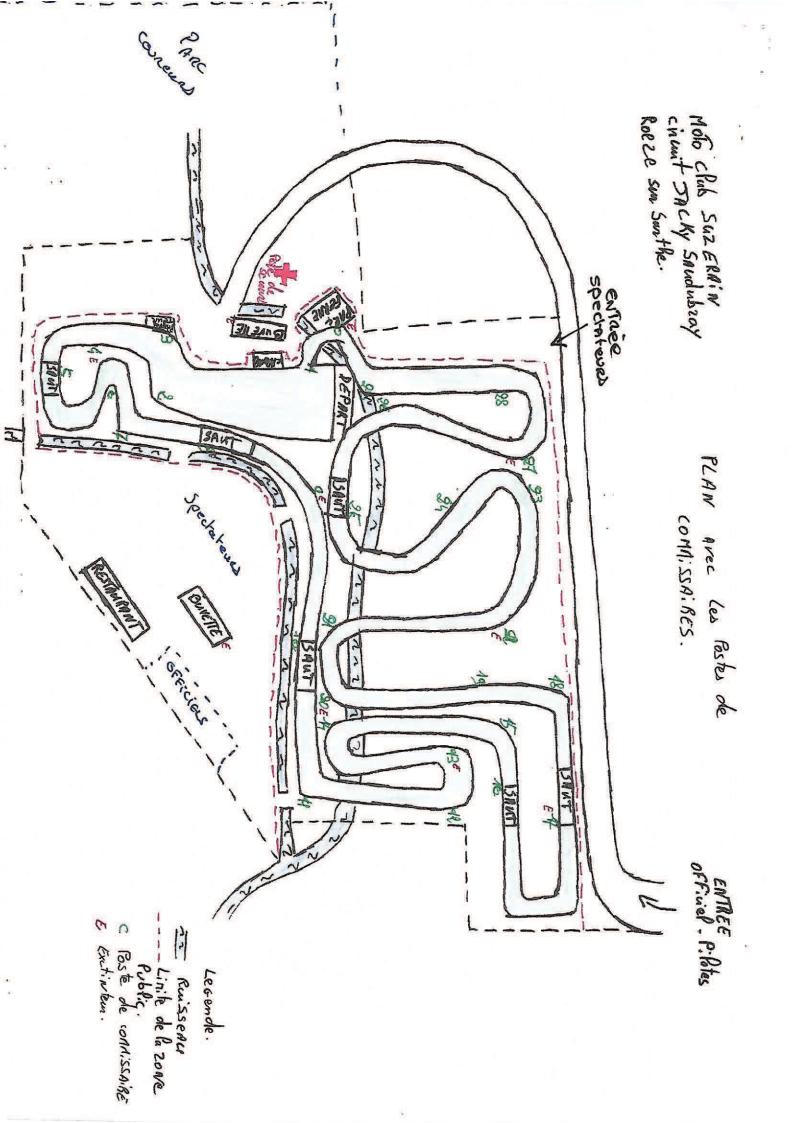


### **HORAIRES PREVISIONNELS\***

\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

**Date** — 04 Mai 2019

Heure de	Heure de	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
début	fin			
16h00	21h00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	5h
16h00	20h00	Contrôles techniques	Toutes catégories	4h





#### SARL DIARD-HUMEZ

Agent Général exclusif MMA N°ORIAS 07010493 – www.orias.fr ZA DES TRUNETIERES – BP 6 72210 LA SUZE SUR SARTHE

Tél: 02.43.80.31.31 Fax: 02.43.47.30.55 www.mma-la-suze.fr / e-mail: cabinet.humez@mma.fr

## ATTESTATION D'ASSURANCE - ORGANISATION DE MANIFESTATION -

#### Valable pour la période du 04/05/2019 au 05/05/2019

Assuré: MOTO CLUB SUZERAIN - LES HUAUDIERES 72210 ROEZE SUR SARTHE

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que l'organisateur désigné ci-dessus, est assuré pour la manifestation ou concentration : TGO SIDE-CAR

Se déroulant les 4 et 5 mai 2019 suivant les conditions générales et particulières du contrat d'assurance de la responsabilité civile n°145 536 035 pour les concentrations ou manifestations de véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement.

**Sont garantis :** les risques prévus à l'article R 331-30 du Code du Sport et conformément à l'article A 331-32 du Code du Sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
-Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel garantis	500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
-Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentel  Dont frais d'urgence	500 000€ 50 000€	Néant
-Préjudice écologique accidentel  Dont frais de prévention du préjudice écologique	500 000€ 50 000€	Néant
-Frais de justice	Inclus	Néant

<sup>(1)</sup> Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement

(2)Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme

Les garanties du présent contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport. La présente attestation de police d'assurance est conforme aux exigences de l'article D 321-4 du Code du Sport et est délivrée pour servir ce que de droit dans l'attente de la police définitive.

Fait à La Suze Sur Sarthe, le 13 février 2019

